

La Journée

Enfin, pas de sanctions pour les malades de longue durée

Le gouvernement fédéral n'appliquera provisoirement pas de sanctions aux malades de longue durée qui refusent un travail adapté ou aux employeurs qui ne collaborent pas, selon "De Tijd". Le suivi plus strict des malades de longue durée faisait partie de l'accord autour du contrôle budgétaire. Cet accord prévoyait que la décision d'une éventuelle réintégration serait prise sur base d'un système de listes de questions et d'entretiens. Les personnes refusant de collaborer risquent de perdre une partie de leurs allocations. Mais provisoirement, rien ne changera. Le kern a décidé, après une discussion sur les notifications de l'accord budgétaire, de ne pas appliquer de sanctions pour le moment, pour laisser une chance à l'accord conclu par les partenaires sociaux, qui ne contient pas de sanctions. L'accord sera évalué en juillet. S'il apparaît que les mesures actuelles ne suffisent pas à atteindre l'objectif budgétaire (1 22 millions d'euros cette année), on mettra en place des sanctions.

Marcourt fâche les étudiants

Le ministre de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt (PS), proposera la semaine prochaine au gouvernement d'introduire un concours en fin de 1^{er} bac de sciences vétérinaires, afin de réduire la surpopulation dans cette filière, a-t-il indiqué vendredi sur les ondes de Bel-RTL. La mesure, qui s'apparente à celle décidée pour les études de médecine l'an dernier, vise à réduire le nombre d'étudiants arrivant en 1^{er} master en sciences vétérinaires, aujourd'hui exclusivement organisé par l'Université de Liège (ULg). Or, cette faculté accueille en 1^{er} master quelque 400 étudiants, alors qu'elle n'est dimensionnée que pour 250 étudiants, ce qui nuit à la qualité de l'enseignement qui y est dispensé. Selon M. Marcourt, l'introduction de ce concours en fin de 1^{er} bac ne serait toutefois qu'une solution "temporaire". Pour autant, cette annonce n'a pas contenté les étudiants. La Fef (la Fédération des étudiants francophones) avait rappelé cette semaine privilégier d'autres solutions, et l'Unécof, un autre syndicat étudiant, s'inquiète de voir le ministre s'engager dans de telles voies. Quelles études seront prochainement visées par un tel mécanisme de sélection, s'interroge l'Unécof.